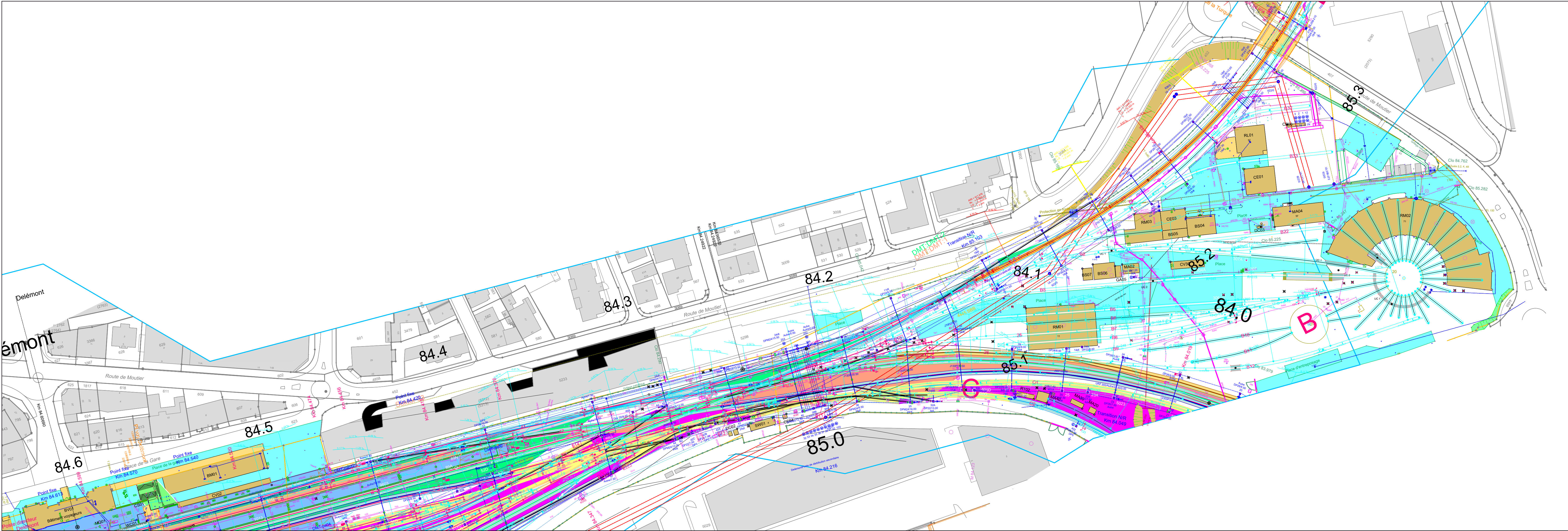




CARACTERISTIQUES DE LA LIGNE

Caractéristiques électriques				
Exploitant	Tension d'expl.	Fréquence	Puissance apparente de transport	Remarques
CFF	1 x 132 kV	16 2/3 Hz	400 MVA	

Conducteurs		Isolation		
Exploitant	Matériaux/Nombre/Section	Tension mont. 10° C	Chaînes d'isolateurs	Remarques
CFF				

Protecteur avec/sans élément de transmission				
Exploitant	Matériaux/Nombre/Section	Tension mont. 10° C	Elément de transmission	Remarques
CFF				

Longueur du tracé et types de mâts					
Exploitant	Longueur	Mâts béton	Mâts tubulaires acier	Pylônes treillis	Remarques
CFF			56 Pièces		

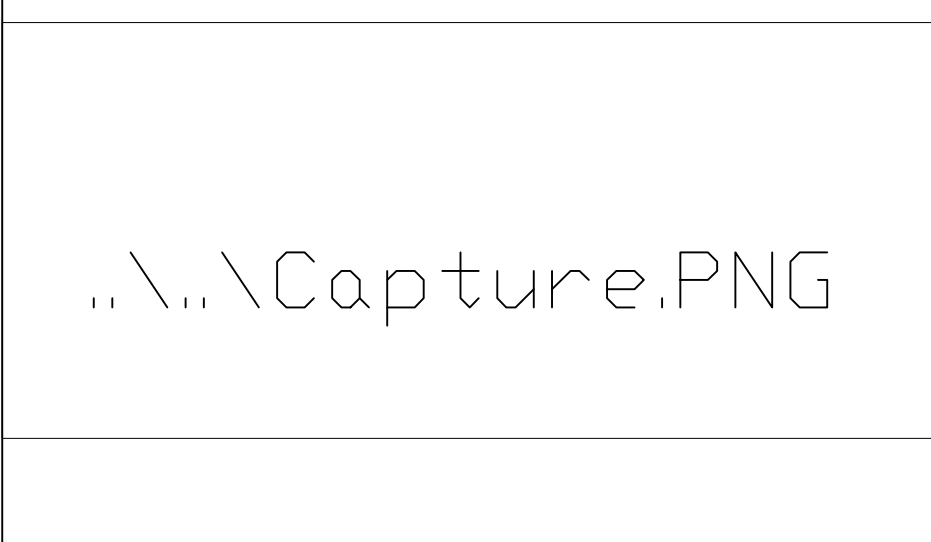
Légende:

Ligne projetée	---
Ligne existante	---
Ligne à démonter	---
Périmètre d'examen 2D	---
Périmètre de légitimation 2D	---
Lieux à utilisation sensible (LUS) situés dans le périmètre d'examen 2D	---
Numérotation des croisements voir: Table des croisements	X.XX
Mât	
Mâts béton	●
Mâts tubulaires acier	●
Pylônes treillis	■
Isolation	
Chaîne de suspension	---
Chaîne de susp. double	---
Mât simple	●
Mât accouplé	●
Mât en A	●
Chaîne d'ancrage	---
Chaîne d'ancrage double	---

LT177 132 kV Delémont - Courtemaîche

4.1

Projet	Splithing de phases 132 kV Bassecourt - Delémont
N° de projet	ISP 115.5130
Ligne/km	Km 92.300 - 85.300
Maîtrise d'ouvrage	CFF
Canton(s)	Jura
Commune(s)	Bassecourt - Delémont
Version/date	



Représentant du maître d'ouvrage	CFF Energie	Vincent Thöni	Date	
Chef de projet	CFF	Daniela Czekalia	Date	
Auteur du rapport	Axpo	Carmelo Di Stefano	Date	

132kV LT Delémont - Courtemaîche

Tronçon : 00 - 55
Communes : Bassecourt - Delémont
Mâts no const. : P0 à 6
Plan de situation



Dessin No. 140.05.40105.03

Ind. modif.	Dessiné	Nom	Vérifié	Nom	Officialisation	Nom
22.11.20	OD	22.11.20	PC			

No. CAD: Rempl. pour:
No. d'ordre: Base d'origine:
Format: Echelle: 1:1'000
Etabli sur la base des données des mens. off. et données géographiques des CFF. © Données géo swisstopo 5704003351
© Tous droits réservés aux CFF. Il n'y a aucune garantie quant à l'exactitude et à la position exacte des traces souterraines.